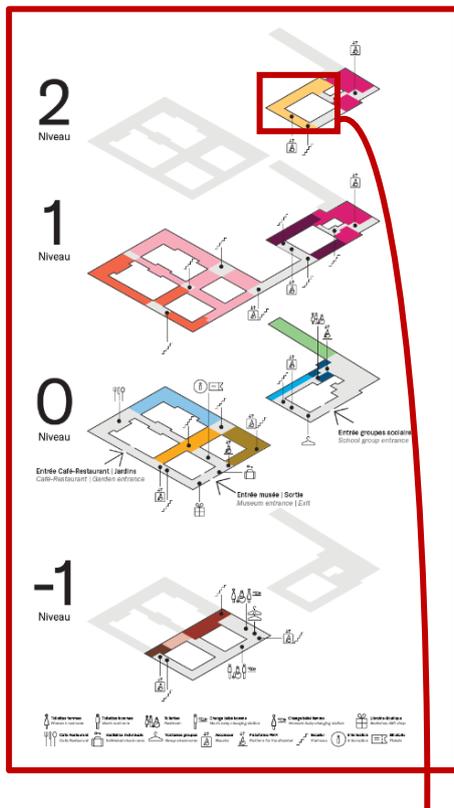
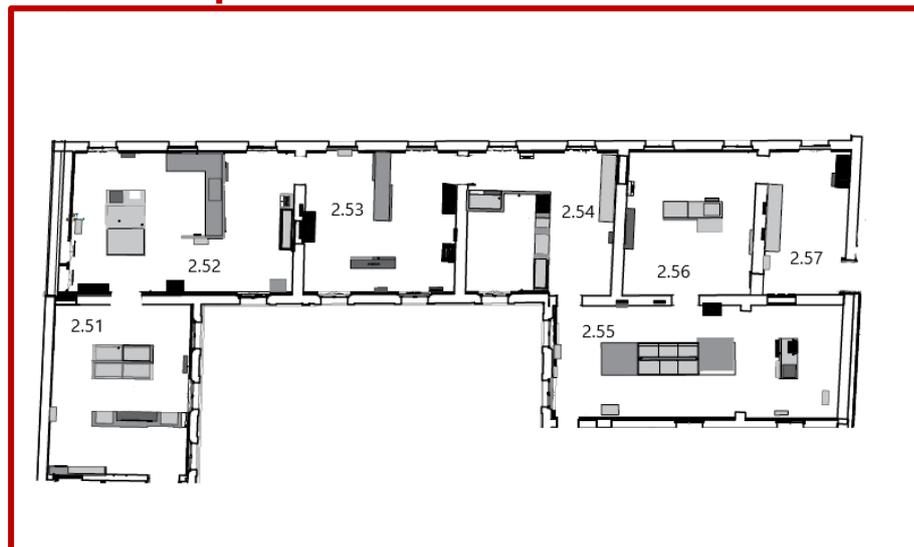


La Révolution française à Paris

Présentation des espaces Révolution française



Le musée Carnavalet - musée d'histoire de Paris, abrite le fonds le plus riche au monde sur l'histoire de la Révolution française. Il a une mission de mise en valeur et de transmission de ce patrimoine particulièrement importante auprès des scolaires. Ce dossier servira aux enseignants et aux animateurs à préparer leurs visites au musée avec leurs groupes en approfondissant la présentation des œuvres.



SOMMAIRE

Séquence n°1 : Salle 2.51 : Les débuts de la Révolution

- Trois œuvres clés de la Révolution
 - La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*
 - Les Trois ordres*
 - Le Serment du Jeu de paume*

Séquence n°2 : Salle 2.52 : De la prise de la Bastille aux journées d'octobre

- La prise de la Bastille
- Louis XVI à l'hôtel de ville
- L'abolition des privilèges
- Les journées d'octobre

Séquence n°3: Salle 2.53 : La monarchie constitutionnelle, de la fête de la Fédération à la prise des Tuileries

- 14 juillet 1790, la fête de la Fédération
- La fuite de la famille royale
- Les sans-culottes
- Les sections parisiennes
- Célébrer l'héritage des Lumières

Séquence n°4 : Salle 2.54 : Le sort de la famille royale

- Les adieux de Louis XVI à sa famille
- Usages politiques du souvenir

Séquence n°5 : Salle 2.55 : La Convention

- Grandes figures de la Révolution
- Les martyrs de la Révolution
- Les soldats de l'An II
- Tables de la Constitution et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793
- Le 9 Thermidor an II

Séquence n°6 : Salle 2.56 : Le Directoire

- Un nouveau régime
- Bonaparte
- Incroyables et Merveilleuses

Séquence n°7 : Salle 2.57 : Naissance du patrimoine et réforme du temps et des mesures

- Vandalisme et naissances des musées
- Les nouvelles mesures

Séquence n°8 : Activités pédagogiques

Salle 2.51 : Les débuts de la Révolution

Cette salle s'ouvre sur le symbole et l'apport essentiel de la Révolution : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, bien qu'elle date du mois d'août 1789. Le parcours débute par la constitution de la collection révolutionnaire du musée, présentée sur une borne vidéo. La plus grande partie de cette première salle est ensuite consacrée au début de l'année 1789 : le rôle de Necker, la réunion des États-généraux jusqu'à la proclamation de l'Assemblée nationale.

Trois œuvres clés de la Révolution

LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN



On peut être surpris par la petite taille du tableau : il ne s'agit pas d'un exemplaire de la Déclaration destiné à être visible de tous dans une vaste salle officielle. Ce tableau a été la propriété de Georges Clemenceau. Aboutissement de l'esprit philosophique des Lumières, cette déclaration du 26 août 1789 constitue la base d'un monde nouveau, fondé sur la liberté, la loi écrite et l'égalité légale. Se voulant universelle, elle a un impact immense, mais elle reste d'inspiration bourgeoise et masculine. Il faut attendre celle de 1793 pour voir davantage prises en compte les aspirations populaires.

Jean-Jacques Le Barbier (1738-1826), *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, vers 1789.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Étroitement liée à son contenu, sa forme est intéressante à étudier. Le texte est inscrit sur deux colonnes, dont la forme évoque celle des **Tables de la Loi** telles qu'elles sont traditionnellement représentées d'après les textes bibliques. Il est accompagné de **figures allégoriques** personnifiant la **France monarchique** brisant les chaînes du despotisme, à gauche, et la **Nation**, ou la **Liberté**, tenant le sceptre de la souveraineté, à droite.

De nombreux symboles sont représentés :

- Le **serpent** se mordant la queue : **éternité**.
- La **guirlande de laurier** : **gloire**.
- La **pique** : longue lance composée d'une pointe métallique fixée au bout d'un long manche et utilisée comme arme par les sans-culottes sous la Révolution française.
- Le **bonnet phrygien** : **liberté**. Coiffe des esclaves affranchis dans la Rome antique. Sous la Révolution, le bonnet rouge symbolise la liberté retrouvée.
- Le **faisceau de licteurs** : **unité**. Dans l'Antiquité romaine, les licteurs accompagnaient les magistrats et exécutaient leurs sentences. Ils disposaient pour cela d'un faisceau de licteur, c'est-à-dire d'un assemblage de branches longues et fines (les verges) liées autour d'une hache par des lanières, la hache symbolisant le pouvoir des magistrats (droit de mort). La Révolution française réinterprète ce symbole romain. La hache et les verges représentent désormais **l'union et la force des citoyens** français. En 1790, l'Assemblée constituante en fait l'emblème de la France. Le faisceau de licteurs est ensuite adopté comme symbole par les Première et Deuxième Républiques pour représenter le caractère « un et indivisible » de la République. Il n'a aujourd'hui aucun caractère officiel, mais est très souvent utilisé pour représenter la République française.
- L'ensemble est placé sous **l'œil de la Providence** ou l'œil omniscient qui est un symbole montrant un œil entouré par des rayons de lumière habituellement dans la forme d'un triangle. Il est généralement interprété comme la représentation de l'œil du Dieu créateur exerçant sa surveillance sur l'humanité. L'œil de la Providence apparaît également dans l'iconographie de la franc-maçonnerie. Il est placé dans un triangle équilatéral qui pourrait représenter l'égalité des trois ordres. De plus, les rayons émanant de ce triangle peuvent, eux, symboliser la sagesse et les savoirs hérités de la philosophie des Lumières. On peut faire remarquer aux élèves que la richesse de signification des symboles doit **rendre prudent dans leur interprétation**. Le succès des théories du complot leur fait souvent voir un symbole « illuminati » dans cet œil, ou leur fait prendre la franc-maçonnerie pour une société secrète malfaisante. Il peut être nécessaire de confronter ces croyances à une réalité historique très éloignée des fantasmes contemporains.

LES TROIS ORDRES



Caricatures anonymes sur l'inégalité des trois ordres, *A faut espérer q'eu se jeu là finira ben tot*, 1789.

Plus de 1500 gravures satiriques sont publiées entre 1789 et 1792, témoignant du succès de ce mode d'expression. On estime que la moitié de la population du pays possède des gravures, dont les caricatures forment une part non négligeable. C'est une voie importante par laquelle se répandent les idées nouvelles : la caricature est un message politique facile à comprendre et à diffuser.

L'eau-forte est un procédé de gravure qui consiste à enduire une plaque de métal d'un vernis, puis à graver le dessin dans le vernis à l'aide d'une pointe. La plaque est ensuite trempée dans un bain d'acide qui mord le métal là où la pointe l'a exposé alors que les parties protégées par le vernis restent intactes. La plaque est ensuite encrée et essuyée : l'encre reste dans les rainures du métal. On met alors la plaque sous presse pour l'impression. On peut ré-encre la plaque de nombreuses fois, ce qui explique les variations de couleurs observées d'une reproduction à l'autre de la même image.

Les trois ordres

Les trois personnages représentent le clergé et la noblesse écrasant le paysan sous leur poids. Le caricaturiste dénonce ainsi la **charge** que représentent les deux premiers ordres pour le peuple qui supporte presque entièrement le poids de **l'impôt**.

Dans cette image souvent reproduite dans les manuels, de nombreux indices visuels permettent d'identifier les personnages et de saisir la signification de la scène. On reconnaît les personnages à leurs signes caractéristiques :

- Le **paysan** est chaussé de sabots, pauvrement vêtu (on voit son bas déchiré). Il est appuyé sur sa houe. Il représente le **tiers-état**.
- Le **religieux** porte un habit qui peut apparaître noir, rouge ou violet selon la reproduction, mais qui est une tenue ecclésiastique, comme le montrent son col et la croix qu'il porte autour du cou. Il représente le **clergé**.
- Le **noble** est richement vêtu, de couleurs vives. Il porte un chapeau à plumes et une épée. Il représente la **noblesse**.
- Des éléments complètent les indices visuels : telles les bulles d'une bande dessinée, des **textes** s'échappent des poches des personnages ou recouvrent les objets. Difficilement lisibles, ils apportent des précisions sur les personnages : « rouge de sang » sur l'épée, « évêque, abbé, duc et pair » dans la poche du religieux, droits seigneuriaux et corvées dans celle du noble. Pour compléter la misère du paysan, oiseaux et lapins dévorent le fruit de son travail.

C'est bien sûr une caricature qui ne doit pas occulter les **inégalités à l'intérieur de chaque ordre** : un curé de campagne est bien plus proche, par le mode de vie, des paysans de sa paroisse que d'un évêque, de même qu'un riche bourgeois, membre du tiers-état, se comporte comme la noblesse à laquelle il rêve souvent d'appartenir.

LE SERMENT DU JEU DE PAUME



Attribué à Jacques Louis David. *Le Serment du Jeu de paume, le 20 juin 1789, 1791.*

Ce tableau très célèbre est lui aussi connu des élèves qui l'ont déjà vu dans leurs manuels. Ils seront peut-être surpris de sa petite taille. Rien à voir en effet avec les autres tableaux d'histoire de David. Il s'agit d'une esquisse, un travail préparatoire de son atelier. La vaste toile restée à l'état d'ébauche est visible au château de Versailles. De nombreux dessins préparatoires existent également, ainsi qu'un dessin qui servit de modèle à l'édition d'une gravure. Ce tableau reproduit sans doute cette œuvre dont il a les mêmes dimensions.

Plus d'un an après, alors qu'il n'y a pas assisté, le peintre Jacques-Louis David est chargé de célébrer cet événement qui était d'abord passé relativement inaperçu. La construction même de l'image témoigne de la volonté d'inventer alors l'un des mythes fondateurs de la Révolution : le spectateur observe la salle comme s'il était devant une scène de théâtre, effet renforcé par les postures dramatiques des personnages.

Le serment du jeu de paume

Tout en étant soucieux de la vérité historique (la salle de ce gymnase où on pratiquait le jeu de paume est reconnaissable, les principaux personnages présents ce jour-là sont identifiables), David produit une œuvre éminemment allégorique :

- A la fenêtre de gauche, le vent souffle et le ciel est gris : c'est peut-être la représentation de **l'Ancien Régime finissant, le passé. Mais on peut aussi l'interpréter comme la tempête du renouveau qui projette sa lumière sur la scène.**
- A la fenêtre de droite, le temps est calme et la lumière semble être celle de l'aube : c'est un **nouvel avenir** qui se présente aux Français.
- Les **postures** des personnages : le geste théâtral du serment évoque le *Serment des Horaces*, une œuvre majeure de David que les élèves connaissent peut-être.
- Au centre : David représente **l'union des religieux** par la présence d'un membre du clergé régulier, d'un membre du clergé séculier et d'un protestant.
- Debout, en noir, sur la table : **Jean-Sylvain Bailly**, président de séance et futur maire de Paris, fait la lecture du serment rédigé par **Siéyès**, assis à sa gauche : « *Nous jurons de ne jamais nous séparer et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la Constitution du royaume fût établie et affermie par des fondements solides* ». Ce groupe est éclairé par la lumière tombant de la fenêtre de gauche et entouré de personnages habillés de couleurs vives qui le mettent en valeur.
- Assis à droite, est représenté Joseph Martin-Dauch, le seul député n'ayant pas signé le serment et dont on respecte la liberté d'opinion.

La dramatisation artistique de la scène met en valeur la nouveauté radicale de l'événement : l'affirmation d'une **souveraineté du peuple** supérieure à celle du roi. C'est en cela que le Serment du Jeu de paume est considéré comme un événement fondateur de la Révolution : il signifie **la fin de la monarchie absolue** et la naissance de la monarchie constitutionnelle. Il n'est alors pas du tout question de remettre en cause la monarchie, mais de l'adapter aux revendications nées des Lumières.

Pour compléter ce panorama des débuts de la Révolution, une borne sonore permet d'écouter des extraits de discours sur l'abolition des droits féodaux, sur la Déclaration des droits de l'homme et la constitution de l'Assemblée nationale.

Salle 2.52 : De la prise de la Bastille aux journées d'octobre

Cette salle expose des œuvres d'une grande diversité, du plus petit bouton jusqu'au poêle massif qui trône au centre de la pièce. Les œuvres concernent ensuite le rôle de La Fayette et la création de la Garde nationale, puis le reste de l'année 1789.

L'émeute à la manufacture Réveillon est souvent présentée comme un prélude à la Révolution. Cette manufacture se situe faubourg Saint-Antoine, à deux pas de la Bastille, quartier populaire où sont installés de très nombreux ateliers d'artisans du meuble. Patron aux idées libérales, Jean-Baptiste Réveillon demande au gouvernement la suppression de l'octroi, une douane intérieure qui renchérit le prix des marchandises dans Paris. L'argumentation est



Laurent Guyot, *Pillage de la maison Réveillon au faubourg Saint-Antoine le 28 avril 1789*, 1789.

que si les prix baissent, il sera possible de baisser les salaires. Bien entendu, les ouvriers et artisans du quartier, déjà irrités de n'avoir pas pu participer aux élections aux états généraux, ne l'entendent pas de cette oreille. Des manifestations éclatent. Les effigies de Réveillon et Henriot, fabricant de salpêtre qui avait repris la

proposition de Réveillon, sont brûlées dans la nuit du 26 au 27 avril sur la place de Grève, devant l'hôtel de ville, aux cris de « *Mort aux accapareurs ! Le pain à deux sous !* ». La maison de Réveillon est pillée. Le lendemain, plusieurs milliers de personnes investissent la manufacture Réveillon, sous la surveillance de quelques troupes. En soirée, comme les soldats doivent s'écarter pour faire de la place au carrosse du duc d'Orléans, la foule en profite pour entrer dans la manufacture et la saccager. La troupe intervient alors. **L'affrontement est**

violent : douze morts parmi les forces de l'ordre et au moins une centaine parmi les émeutiers.

La prise de la Bastille



Jean-Baptiste Lallemand, *La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, vers 1789*.

La prise de la Bastille

Ce tableau de Jean-Baptiste Lallemand représentant la prise de la Bastille peut être analysé plan par plan :

- **Au premier plan** figurent les canons pris aux Invalides. La fumée montre que les combattants sont en train de tirer sur les défenseurs de la forteresse. Les personnages figurant au premier plan sont très divers : hommes, femmes, enfants, peu d'entre eux portent un uniforme. Hormis les gardes françaises (un régiment rallié aux assaillants), il n'y a pas de soldats. C'est une **émeute populaire**. Quelques blessés illustrent la violence des combats.
- **Au deuxième plan**, la porte de l'Avancée vue depuis la cour du Passage. Elle aussi dispose d'un pont-levis, ici baissé : les assaillants ont le champ libre car les gardes françaises leur ont apporté des renforts.
- **À l'arrière-plan**, la silhouette imposante de la forteresse. On la voit depuis le sud. On aperçoit le pont de pierre à trois arches envahi par les émeutiers et le pont-levis. Les nuages de poudre venant du haut des remparts évoquent la riposte des défenseurs.
- Sur le **fond** : le ciel bleu de juillet est assombri par les nuages des explosions qui suggèrent la violence de l'affrontement.

La prise de la Bastille fait au total une centaine de morts, essentiellement parmi les assaillants. Du côté des défenseurs, qui étaient très peu nombreux, le cas le plus connu est celui du gouverneur, de Launay, lynché par la foule après sa capture et décapité. Sa tête est promenée au bout d'une pique pendant la soirée, **mise en scène macabre alors inédite**. La prise de la Bastille marque le passage à **une nouvelle étape** de la Révolution : de politique, parlementaire, elle devient **populaire**, et aussi violente.

DEMOLITION DE LA BASTILLE

C'est le soir même de la prise de la Bastille qu'un entrepreneur, Palloy, commence la démolition de la forteresse. Il fait fabriquer des **objets souvenirs** à partir des pierres du bâtiment. Les maquettes comme celle-ci sont notamment envoyées dans chacun des tout nouveaux départements, mais aussi aux ministres, au roi lui-même et à des personnalités étrangères, comme George Washington.



Hubert Robert, *la Bastille dans les premiers jours de sa démolition*, 1789.

Symbole de l'absolutisme puisque les prisonniers y étaient enfermés sans jugement, sur **lettre de cachet**, la Bastille était paradoxalement un bâtiment en grande partie inutilisé, considéré comme obsolète et déjà promis à la destruction par la monarchie elle-même. Son poids symbolique est infiniment plus grand que son rôle réel à la fin du 18^e siècle. Et c'est à cause de

ce poids symbolique que la prise de la Bastille devient immédiatement **un événement fondateur de la Révolution**, représenté sur une infinie variété de supports.



Modèle de la Bastille taillée dans une pierre de la démolition, 1790.

Cette maquette permet de comprendre l'organisation de la forteresse, très difficile à imaginer dans la configuration actuelle de la place de la Bastille.

Beaucoup d'artistes ont représenté la destruction de la Bastille. Hubert Robert choisit une représentation davantage symbolique que réaliste : sa Bastille a des dimensions colossales éloignées de la réalité, les humains affairés à son sommet semblent des fourmis. C'est

l'absolutisme qui est ainsi abattu, encore impressionnant mais vaincu. L'alternance de zones

sombres et claires suggère l'idée des ténèbres chassées par l'aube rayonnante d'un jour nouveau.



Au garde national. Enseigne de recrutement militaire, entre 1789 et 1800.

L'enseigne de recrutement

Cette statue quasi grandeur nature est une enseigne pour un bureau de recrutement de volontaires. À une époque où une grande partie de la population est encore analphabète, les **enseignes** jouent un rôle très important dans la vie quotidienne : elles identifient les boutiques et les maisons et servent de repères car il n'y a pas encore de numéros sur les maisons dans les rues.

Celle-ci représente un soldat de la **garde nationale**, milice de volontaires créée le 14 juillet 1789, sous le commandement de **La Fayette** jusqu'en 1791. Il porte la médaille d'or communale des gardes françaises qui décore les soldats vainqueurs de la Bastille. Les gardes françaises étaient un régiment d'infanterie affecté à la garde du roi. Le 12 juillet 1789, lors des émeutes en réaction au renvoi de Necker, ce régiment avait pris le parti des Parisiens contre celui du royal-allemand qui les chargeait, et le 14 juillet, ce sont cinq des six compagnies de gardes françaises qui se joignent à la foule qui prend d'assaut la Bastille. La garde nationale créée ce jour-là est composée en grande partie de soldats des gardes-françaises.

A voir

Deux dispositifs sont présents dans cette salle : une borne vidéo pour en savoir davantage sur Palloy et une maquette à manipuler de la place de la Bastille.

Louis XVI à l'hôtel de ville



Augustin Dupré, Établissement de la mairie de Paris (à l'exergue : S. Bailly élu 1^{er} maire le 15 juillet), 1789.



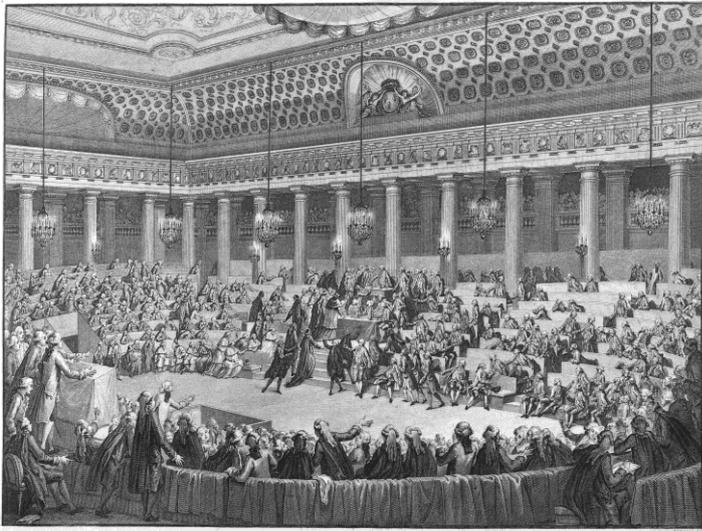
Cocarde tricolore, 1789.

Le soutien à la monarchie n'est pas encore entamé, comme le montre l'arrivée de Louis XVI à l'hôtel de ville, le 17 juillet 1789 : **ultime entrée triomphale du roi dans Paris**, le cortège venant de Versailles met plus de neuf heures pour atteindre la Place de Grève, tant l'enthousiasme populaire freine cette colonne tout au long du parcours. **Louis XVI était attendu à l'hôtel de ville pour sanctionner des faits accomplis : l'élection de Bailly à la fonction de maire de Paris, et celle de La Fayette, au grade de commandant de la Garde nationale**, qui, assurant l'ordre ce jour-là, démontre sa puissance. Pour franchir le seuil de l'hôtel de ville, où il doit s'asseoir sur un trône royal, le roi doit passer sous une voûte d'acier faite des épées des membres de la nouvelle municipalité. Bailly remet les clés de l'hôtel de ville au roi en lui disant : « Sire, Henri IV avait reconquis son peuple ; ici c'est le peuple qui a reconquis son roi ». Le roi fixe alors sur lui **la cocarde tricolore** en signe d'union des couleurs royales et parisiennes. On voit sur les modèles exposés en vitrine que l'ordre des couleurs est encore fluctuant.

A voir

Dans cette salle, une borne vidéo donne accès à une animation sur la naissance du pouvoir municipal.

L'abolition des privilèges



Isidore-Stanislas Helman, *Abandon des privilèges. Assemblée Nationale présidée par M. Chapelier et réunie à Versailles la nuit du 4 au 5 août 1789*, planche n°4 des *Principales Journées de la Révolution*, 1789.

La société française sous l'ancien régime est une **société d'ordres** : chaque individu appartient à un ordre, noblesse, clergé ou tiers-état, qui lui procure, ou pas, des **privilèges**, c'est-à-dire des droits particuliers. Les provinces, les villes, les corporations de métiers, ont aussi des privilèges. Ces privilèges sont essentiellement fiscaux, et portent surtout sur la propriété des terres.

L'été 1789 voit se dérouler dans les campagnes un mouvement de panique alimenté par des rumeurs d'attaques de brigands et de réactivation par les nobles de vieux droits seigneuriaux tombés en désuétude : c'est la « **Grande Peur** », qui se manifeste par des insurrections paysannes contre les nobles pour détruire les « terriers », titres de propriété prouvant les droits sur les terres. Pour rétablir l'ordre, de nombreux députés proposent de céder partiellement aux revendications paysannes et d'abolir les droits féodaux. Le soir du 4 août, dans une ambiance de surenchère enthousiaste, sont ainsi proposées au vote l'abolition des corvées, des droits de chasse, des dîmes en nature, des privilèges de justice, des provinces, des villes, l'hérédité des offices, etc. Finalement, **les décrets du 4 août** et des jours suivants sont plus restrictifs : les droits féodaux sur les personnes sont abolis. Mais les droits sur les terres sont **rachetables**, ce qui provoque un sentiment d'amertume chez beaucoup de paysans. **Ces décrets, que le roi ne ratifie que sous la contrainte en octobre, restent généraux.** D'autres textes viennent les préciser, notamment sur les conditions de rachat, jusqu'au 25 août 1792 (abolition du principe « nulle terre sans seigneur ») et au 17 juillet 1793 (abolition définitive de tous les privilèges sans contrepartie).

Les journées d'octobre



À Versailles, à Versailles, du 5 octobre 1789.

Il faudra faire remarquer aux élèves l'originalité de l'événement mise en valeur par la gravure : ce sont des **femmes** qui sont les actrices de cet épisode, qui prennent des armes et vont jusqu'à Versailles. La représentation de l'action des femmes dans les événements révolutionnaires est rare, comme le constateront les élèves eux-mêmes au fil de la visite : c'est toujours le rôle des hommes qui est valorisé et représenté.

Leur tenue est celle **de femmes du peuple**, à l'exception d'une bourgeoise sur la gauche, entraînée un peu malgré elle. Les canons ont été pris sur la place de Grève, les femmes les tirent à la main pendant les cinq heures de marche qui séparent les deux villes.

En réalité, **l'intervention de femmes dans les révoltes populaires** n'est pas nouvelle : elles portent traditionnellement les revendications populaires dans les situations de disette, comme celle que connaît Paris à l'automne 1789. Ce sont ici des « dames des Halles », c'est-à-dire des marchandes organisées en corporation, habituées à l'action collective. Paris subit alors une disette très localisée. Les dames des Halles veulent aller en délégation voir le roi pour obtenir du pain, une démarche traditionnellement de leur ressort.

La nouveauté, c'est qu'elles se dirigent d'abord vers **les autorités parisiennes, à l'hôtel de ville**, où elles ne trouvent ni **Bailly**, le maire, ni **La Fayette**, chef de la garde nationale. C'est ensuite qu'elles partent, en plusieurs vagues, à Versailles. Elles sont **plusieurs milliers à l'arrivée**, épuisées et trempées par la pluie et la boue du chemin. C'est seulement dans la soirée qu'elles sont rejointes par La Fayette et la garde. Elles sont reçues par le roi qui leur accorde du ravitaillement pour la ville.

Mais leur autre objectif est plus politique : elles réclament **l'installation de la famille royale dans la capitale** afin d'en sécuriser l'approvisionnement. Après des échauffourées dans la

soirée, le château est envahi par la foule le matin du 6 octobre. C'est la première fois que le roi et l'Assemblée rencontrent directement une foule venue présenter ses revendications et sont confrontés à sa violence. **Le roi cède à l'exigence populaire et revient à Paris conduit par un cortège qui promène les têtes de deux gardes du corps tués dans les affrontements.** L'Assemblée le suit quelques jours plus tard. Affaibli politiquement, le roi est désormais captif du peuple parisien et **Paris devient le centre de la Révolution.** Mais les députés, effrayés par l'événement, votent le 21 octobre une loi martiale contre les émeutes populaires.

Salle 2.53 : La monarchie constitutionnelle, de la fête de la Fédération à la prise des Tuileries

Cette salle expose des œuvres portant sur les événements de la fête de la Fédération jusqu'à la fuite du roi à Varenne. Elle permet d'aborder différentes thématiques telles que le costume des sans-culottes ou encore le transfert au Panthéon des cendres de Voltaire.

14 juillet 1790, la fête de la Fédération

Organisée au Champ-de-Mars la **fête de la Fédération** se déroule le 14 juillet 1790 pour célébrer le premier anniversaire de la prise de la Bastille. Elle rassemble des délégations de toutes les gardes nationales de France. Il s'agit de **mettre en scène l'adhésion des Français et de leur roi au projet constitutionnel**. Une foule immense prête serment « à la Nation, à la Loi et au Roi ». **On croit alors que la Révolution est terminée**. Le soir du 14, et les jours suivants, la fête se prolonge par des bals, des feux d'artifice et des joutes nautiques.



Charles Thévenin, *La Fête de la Fédération le 14 juillet 1790 au Champ de Mars*, 1795.

La Fête de la Fédération

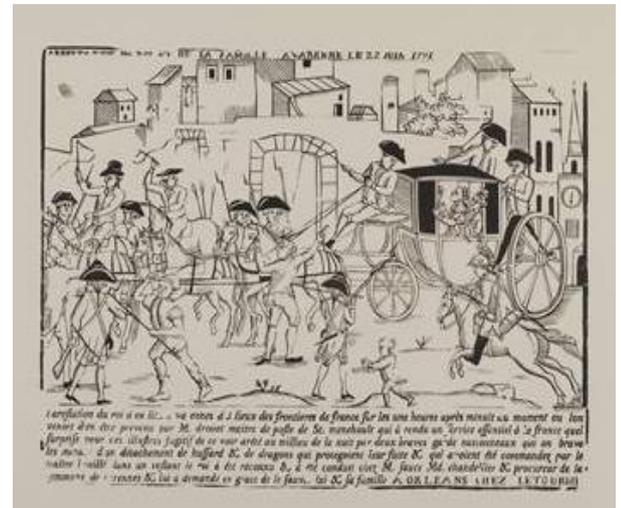
On peut observer l'**aménagement de la scène**, difficile à reconnaître tant l'aspect actuel du Champ de Mars est différent. Ce simple terrain de manœuvre pour les troupes est aménagé en une vaste esplanade entourée de talus servant de gradins pour accueillir environ 400 000 personnes. Du côté de la Seine se dresse un arc de triomphe. A l'opposé, la tribune des officiels adossée à l'École militaire. Au centre de l'immense ellipse, un autel de la Patrie.

La cérémonie consiste en une messe suivie du serment solennel prononcé par **La Fayette** et repris par tous les assistants, serment de fidélité « à la Nation, à la Loi et au Roi ». Sur les marches à droite, on voit La Fayette, commandant de la Garde nationale, venir à la rencontre de **Louis XVI**, qui s'appête à prêter serment. En haut des marches, la reine présente le dauphin au public. Sur la droite, les députés vêtus de noir.

A écouter

Un dispositif de douche sonore permet d'écouter face à l'œuvre le *Te Deum* composé par Gossec pour la messe de la fête de la Fédération.

La fuite de la famille royale



Jean-Baptiste Letourmi, *Arrestation du roi et de sa famille à Varenne le 22 juin 1791, 1791.*

Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, la famille royale quitte Paris : le roi et la reine, leurs deux enfants (le dauphin et Madame Royale), la sœur du roi Madame Élisabeth et la gouvernante, M^{me} de Tourzel, tous déguisés en bourgeois.

Malgré son serment de maintenir la Constitution, Louis XVI n'a jamais accepté les bouleversements révolutionnaires et la fin de l'absolutisme. La famille royale fuit vers l'est de la France avec le projet de rallier des troupes fidèles ou de franchir la frontière pour trouver le soutien des armées étrangères et des nobles émigrés. Mais, après de multiples péripéties, Louis XVI est reconnu par le maître de poste Jean-Baptiste Drouet. Celui-ci se lance à la poursuite de la berline royale et l'intercepte de justesse dans la petite ville de Varennes. La famille royale est ramenée à Paris.

Cet épisode est l'un des tournants majeurs de la Révolution car la fuite de Louis XVI apparaît comme une **trahison** : une partie du peuple retire son soutien au souverain. La question de sa destitution se pose, liée ou non à celle du maintien même de la monarchie. En essayant d'imaginer quelles options sont possibles quand le roi n'apparaît plus comme légitime à son peuple, on peut évoquer le fait qu'il n'y a pas de marche inéluctable vers la République mais que la tournure des événements dépend beaucoup des circonstances et des décisions individuelles et collectives.

Gravure de l'Arrestation du roi et de sa famille à Varenne

Le bois gravé permet de faire comprendre aux élèves le procédé de la gravure : le support (bois ou métal) est incisé selon les contours du dessin à reproduire. L'encre est appliquée sur le bois, comme sur un tampon. Puis la plaque est mise sous presse. On peut ainsi imprimer de grandes quantités du même dessin.

Les sans-culottes



Louis-Léopold Boilly. *Le chanteur Simon Chenard en costume de sans-culotte, portant un drapeau à la fête de la liberté de la Savoie, le 14 octobre 1792, 1792.*

Appartenant au petit peuple de la ville, les sans-culottes veulent une République égalitaire fondée sur la **souveraineté populaire**. Ils se retrouvent pour débattre dans les assemblées de quartier et les clubs politiques radicaux. Favorables à l'action directe, ils participent à la prise du palais des Tuileries, le 10 août 1792, qui provoque la chute de la monarchie.

En 1792 : la figure du sans-culotte devient aussi un symbole de la Révolution utilisé par les artistes.

Le chanteur Simon Chenard

Ce petit tableau donne une vision du sans-culotte moins stéréotypée que les gravures les plus connues. Il faut cependant faire remarquer aux élèves qu'il s'agit d'un chanteur et acteur connu à l'époque, costumé pour l'occasion et non pas dans sa tenue habituelle.

On peut identifier ici les principales caractéristiques vestimentaires du sans-culotte :

- Le **pantalon**, par opposition à la culotte et aux bas de soie des aristocrates et des bourgeois.
- Le bonnet décoré d'une **cocarde**.
- Les **sabots**, la chaussure du peuple.
- La **pipe**, habitude populaire.
- La mode des **rayures**, en revanche, est américaine.

Le « sans-culotte » porte un **drapeau tricolore**. Né sous la Révolution, ce drapeau associe le rouge et le bleu de la ville de Paris au blanc de la France monarchique. Les trois couleurs sont d'abord représentées sous la forme d'une cocarde. Puis, en 1794, la Convention nationale impose des bandes verticales et l'ordre des couleurs. Ici, elles sont encore horizontales. Sur le drapeau, on peut lire la **devise** « La liberté ou la mort » : elle est utilisée à l'époque en même temps que « liberté, égalité, fraternité ».

Les sections parisiennes



Médaille double face. Carte de la Section du Contrat-Social. N°290, citoyen François. La République, assise de profil à gauche, tenant un niveau et une pique, devant le buste de J.-J. Rousseau. 1792.

Paris est divisé en 48 sections par l'Assemblée constituante en juin 1790. Prévues comme de simples circonscriptions électorales, elles deviennent rapidement de véritables petites assemblées locales. À partir de 1792, elles deviennent **l'organe politique des sans-culottes**. Ainsi, après le manifeste de Brunswick, ce sont 47 des 48 sections parisiennes qui réclament à l'Assemblée la déchéance du roi. Dès août 1792, elles remplacent la municipalité de Paris. Ce sont aussi les membres des sections qui ont le pouvoir de désigner les suspects en vertu de la loi des suspects de septembre 1793. Elles ont aussi une milice armée. **Le Directoire les dissout en 1795.**

Célébrer l'héritage des Lumières



Jean-Jacques Lagrenée, *L'arrivée des cendres de Voltaire au Panthéon*, 1791.

Le 30 mai 1791, l'Assemblée, malgré la forte opposition des membres du clergé, décide **le transfert à Paris des restes de Voltaire**. Le philosophe est célébré par les révolutionnaires pour son combat pour la liberté de conscience. La mort de Mirabeau un mois plus tôt a déjà déclenché une vague de ferveur populaire. L'Assemblée a alors décidé que la toute nouvelle

église Sainte-Geneviève serait destinée à accueillir les cendres des grands hommes. Rebaptisé **Panthéon**, le monument accueille donc la dépouille de Mirabeau en avril, puis celle de Voltaire en juillet. C'est un cortège immense qui accompagne la dépouille : soldats, enfants, étudiants des Beaux-Arts, académiciens. Sur le sarcophage est inscrite l'épithète : « Il vengea Calas, La Barre, Sirven et Monbailli. Poète, philosophe,

historien, il a fait prendre un grand essor à l'esprit humain, et nous a préparés à être libres ».

A voir

Une borne vidéo permet ensuite d'aborder plusieurs thèmes : une animation sur les sans-culottes et trois entretiens avec des historiens : Clyde Plumauzille sur les femmes, Annie Duprat sur la fuite du roi et les images de la famille royale, Renaud Fuchs sur Pétion.

Salle 2.54 : Le sort de la famille royale

Cette salle permet de découvrir les derniers instants de la monarchie d'Ancien régime et de la famille royale avec notamment une reconstitution de la cellule de Marie-Antoinette à la prison du Temple.

Les adieux de Louis XVI à sa famille

L'**enclos du Temple** était un vaste terrain de 6 hectares situé au nord du Marais. Il appartenait à l'ordre du Temple jusqu'à sa dissolution par Philippe le Bel. Enclos et fortifié, c'était une véritable ville dans la ville, hors de la juridiction royale jusqu'à la Révolution. Le donjon, construit au 13^e siècle, était haut d'une cinquantaine de mètres, ce qui en faisait un repère important dans le paysage parisien.

Lieu où les souverains ont passé leurs derniers mois de vie, lieu aussi où est mort le dauphin en 1795, la tour devient pour les monarchistes le symbole des souffrances de la famille royale. Napoléon I^{er} ordonne sa **destruction** en 1808 : il veut éviter qu'elle se transforme en lieu de **pèlerinage royaliste**.



Le Donjon du Temple, vers 1795.

Le Donjon du Temple

Ce petit tableau représente le donjon du Temple, où la famille royale est emprisonnée en août 1792, d'une façon un peu inquiétante, sombre sous un ciel d'orage, à la fois massif et isolé.



Jean-Jacques Hauer, *Les adieux de Louis XVI à sa famille, le 20 janvier 1793, 1794.*

Les adieux de Louis XVI à sa famille

Ce petit tableau présente l'intérêt, comme les autres présentés dans cette salle, d'illustrer **un point de vue favorable au roi**. Plusieurs éléments en témoignent : le traitement pathétique de la scène qui inspire la pitié, l'attitude de Louis XVI, qui incarne la dignité, la noblesse attendue d'un souverain et qui contraste avec la représentation du gardien en sans-culotte grossier et ridicule.

A écouter

Dans cette salle une borne vidéo permet d'écouter deux entretiens avec Charles-Eloi Vial, conservateur de la BNF, sur la captivité de la famille royale au Temple et les portraits qu'en ont fait les peintres.

Piste pédagogique

On peut appliquer la même grille de lecture aux autres tableaux de la salle et ainsi faire réfléchir les élèves à la façon dont **un artiste peut montrer ses opinions** dans sa façon de représenter une scène.

Usages politiques du souvenir



Reliquaire contenant des souvenirs de la famille royale.

On voit dans cette salle comment les **objets**, les **lieux** mêmes, peuvent être **utilisés** pour **transmettre** une opinion, un souvenir, une foi ou une appartenance politique, ou bien au contraire **empêcher** cette transmission.

Après l'exécution des souverains, des petits objets du quotidien ont été récupérés et sont devenus, pour les monarchistes, des reliques à vénérer. Dans cette salle plusieurs objets témoignent de ce processus de transformation du souvenir de la monarchie en « culte ».

Le processus à l'œuvre ici est celui d'assimiler la famille royale à des « saints » dans la mesure où le sort des

souverains est envisagé comme un **martyre** au sens chrétien du terme, une mort infligée en raison de sa foi.

On est donc bien face à des objets « de culte », un souvenir de la famille royale destiné à entretenir les sentiments royalistes de ceux qui le possèdent.

A voir

Une vidéo d'un entretien avec Anne Zazzo, conservatrice des objets d'histoire et de mémoire au musée Carnavalet, donne des précisions sur le statut muséal de ces objets

Piste pédagogique

Cet objet intrigant peut être l'occasion pour les élèves d'émettre des hypothèses sur son utilité :

- Sa forme et sa couleur évoquent le deuil, la mort.
- C'est aussi une boîte : que contient-elle ?
- Les objets accrochés dessus sont-ils purement décoratifs ? Qu'évoquent-ils ?

L'exploration de l'objet et la lecture de la notice peuvent amener à définir ce qu'est un **reliquaire**, c'est-à-dire un coffret qui protège et expose à la fois des **reliques**, restes corporels ou objets ayant appartenu à un saint. Le « saint », ici, est la famille royale. On peut donc faire réfléchir les élèves sur la fonction d'un tel reliquaire, sur la volonté de ceux qui ont fabriqué cet objet.

Salle 2.55 : La Convention

Cette salle présente des grandes figures de la Révolution avec notamment la mention de ses grands martyrs comme Marat assassiné par Charlotte Corday. Il est également mention des guerres révolutionnaires et des répressions de la Terreur.

Grandes figures de la Révolution

La salle Convention permet de mettre des visages sur les noms des révolutionnaires les plus illustres. On peut se demander si la façon de les représenter influence l'image que l'on se fait d'eux : les peintres ont-ils voulu montrer un trait de caractère ? Et si oui, lequel ?



Portraits de Danton et Robespierre, vers 1790.

Joseph Boze, Portrait de Marat, vers 1793.

A voir

Dans cette salle, une borne vidéo fournit les entretiens avec plusieurs historiens : Guillaume Mazeau sur la Terreur, Deborah Cohen sur la Constitution de 1793 et Aurélien Larné sur Jean-Nicolas Pache, le 5^e maire de Paris.

Les martyrs de la Révolution



Médaille ronde à l'effigie de Le Peletier, Marat, Chalier et Bara, 1793.

Les révolutionnaires ont, comme les royalistes, leur culte des martyrs, ceux dont la mort exemplaire doit inspirer le peuple : **Le Peletier de Saint-Fargeau** (l'hôtel particulier dans lequel sont aménagées les salles Révolution porte son nom car il en était le propriétaire), conventionnel qui a voté la mort du roi, **Marat**, **Chalier**, jacobin lyonnais, **Bara**, le jeune tambour prisonnier des insurgés vendéens qui aurait refusé de crier « vive le roi » ou **Viala**, le jeune jacobin tué par des royalistes dans le Vaucluse.

Comme pour Mirabeau avant sa disgrâce posthume, les martyrs de la Révolution ont droit aux honneurs de funérailles nationales. Les artistes, menés par David, mettent en scène les cérémonies à leur gloire. Leurs portraits sont très largement diffusés. Comme pour la famille royale, on voit aussi le souci de conserver des **reliques** : mèches de cheveux, objets quotidiens, sont pieusement préservés en souvenir. Plusieurs sont visibles dans les vitrines de la salle.



Attribué à Fougeat, *Pompe funèbre de Marat à l'église des Cordeliers, 16 juillet 1793*, vers 1793.

La mort de ces martyrs justifie aux yeux des conventionnels et des sans-culottes l'établissement et le durcissement de la **Terreur** : s'ils ont été tués, c'est bien que le danger est pressant et la répression indispensable.



Charlotte Corday au moment où elle vient d'assassiner Marat. 1793.

Charlotte Corday et l'assassinat de Marat

Cette petite toile met en scène l'assassinat de Marat, mais elle est centrée sur sa meurtrière. L'air calme, vêtue de blanc, son petit couteau de cuisine ne portant même pas de trace de sang, elle paraît pourtant bien innocente, sous le regard sévère du buste placé sur le secrétaire. Marat lui-même est presque accessoire dans ce tableau. On peut penser que le peintre est favorable aux Girondins, en tout cas hostile aux Montagnards : il semble prendre le parti de Charlotte Corday dans son objectif de tuer un homme, Marat, considéré comme l'inspirateur de la Terreur par beaucoup de Girondins, pour sauver toutes ses futures victimes.

Cette interprétation du rôle de Marat vient de la virulence de ses écrits dans *L'Ami du peuple*, mais ne reflète pas la réalité de son influence auprès du Comité de Salut public.

Les soldats de l'An II

La France est en guerre en permanence sous la Révolution, à partir de la déclaration de guerre à l'Autriche en 1792. Le 11 juillet 1792, l'Assemblée proclame « **la Patrie en danger** » : tous les **volontaires** doivent rejoindre l'armée. Sans expérience et mal équipés, ces volontaires jouent cependant un rôle essentiel dans les premières grandes victoires révolutionnaires : **Valmy** le 20 septembre 1792, **Jemmapes** le 6 novembre. Mais sous la pression des coalitions européennes le volontariat se révèle rapidement insuffisant. En 1793 la Convention décrète la « **levée en masse** » : tous les hommes de 18 à 25 ans célibataires ou veufs sans enfants sont contraints de rejoindre l'armée. La **conscription** est définitivement établie en 1798 : la loi Jourdan-Delbrel rend obligatoire le service militaire.



« Victoire de Fleurus », coin, cuivre et bois, 1794. Au droit circulaire : "à la gloire / de l'armée républicaine" ; au droit à l'exergue : "victoire de Fleurus / le 8 messidor l'an 2 de la R.F."

Coin

Le coin, ou poinçon, est le moule épais qui sert à frapper les médailles ou les pièces de monnaie. Celui-ci porte une riche symbolique révolutionnaire inspirée de l'Antiquité romaine : la Liberté assise sur un autel couronne un guerrier nu qui lui présente une branche de laurier ; derrière le guerrier, Hercule portant un trophée d'armes ; sur le soubassement qui porte l'autel de la Liberté est figuré un niveau d'architecte accosté de deux faisceaux de licteurs surmontés du bonnet phrygien.

Tables de la Constitution et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793



Table des droits de l'homme et Tables de l'acte constitutionnel de 1793. Ces deux panneaux de papier peint, fabriqués par l'atelier Daguët, étaient placés derrière le fauteuil du président de la Convention aux Tuileries.

Cette nouvelle Déclaration modifie celle de 1789 en la complétant : elle y ajoute les **droits économiques et sociaux**. Elle prend donc en compte davantage les aspirations populaires, mais reste surtout masculine. Elle forme un ensemble politique cohérent avec la Constitution de 1793 dont les élèves peuvent déchiffrer, par exemple, l'article IV sur « l'état des citoyens », pour une comparaison avec la situation actuelle. Le dernier article de la déclaration des droits,

sur le **droit à l'insurrection**, est également significatif. Il légitime notamment, a posteriori, le 10 août 1792 et la chute de la monarchie.

Piste pédagogique

La taille considérable de ces deux panneaux permet à une classe d'en étudier l'aspect formel, et même de s'approcher pour déchiffrer leurs textes.

Le décor des deux panneaux est identique. On peut faire relever aux élèves **les points communs et les différences avec le tableau de la Déclaration de 1789**.

Principales différences :

- Les **drapeaux, absents de la version de 1789** : si les trois couleurs sont utilisées ensemble dès les débuts de la Révolution, ce n'est qu'en 1794 que la Convention impose l'ordre des couleurs et les bandes verticales. Ici les bandes sont encore horizontales et portent la **devise** « liberté, égalité, fraternité ou la mort ».
- La couronne de lauriers enserme le même symbole de l'œil dans le triangle qu'en 1789, assorti cette fois de la devise « unité, indivisibilité de la République ».
- L'allégorie de la **République** a remplacé celle de la monarchie : tenant toujours les chaînes brisées du despotisme, elle n'est plus coiffée d'une couronne mais d'un **bonnet phrygien**.



Pichet en faïence « plus d'esclavage », 1793.

Quelques mois plus tard, le 4 février 1794, la Convention décrète **l'abolition de l'esclavage** : « La Convention nationale déclare que l'esclavage des Nègres, dans toutes les Colonies, est aboli ; en conséquence elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens Français, et jouiront de tous les droits assurés par la constitution. – Elle renvoie au comité de salut public, pour lui faire incessamment un rapport sur les mesures à prendre pour assurer l'exécution du présent décret. »

Le 9 Thermidor an II

Robespierre et ses partisans, mis en accusation par d'autres membres de la Convention, sont arrêtés. Libérés par l'intervention d'Hanriot, commandant de la garde nationale, ils trouvent refuge à l'hôtel de ville, où la municipalité parisienne prend leur parti contre celui de l'Assemblée. Se déroule alors en quelques heures ce qui s'apparente à **une tentative de coup d'État : chaque institution tente de rallier à elle la population parisienne (les sans-culottes organisés en sections) en accusant l'autre de trahison envers la patrie. C'est**

l'Assemblée qui l'emporte : mal défendue, la Commune ne peut s'opposer à l'irruption en pleine nuit de gardes nationaux, de sans-culottes et de députés déterminés à arrêter Robespierre. La **violence** extrême de cet affrontement conduit à la mort de Lebas et aux blessures graves des deux frères Robespierre, de Couthon (déjà infirme, son fauteuil roulant est exposé dans la salle) et d'Hanriot. Ce sont donc des mourants qui sont exécutés dans les heures qui suivent sur la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde. C'est en tant que fugitifs, déclarés comme tels « hors la loi », qu'ils sont exécutés sans jugement.



Jean Joseph François Tassaert, *La nuit du 9 au 10 thermidor an II*, 1794.

Piste pédagogique

Cette scène se prête bien à une analyse détaillée. On peut partir d'une **description** : une scène de combat dans une vaste pièce, de nuit ; un homme se fait tirer dessus à bout portant, un autre au moins est étendu mort par terre. Des gens armés, certains en uniforme, d'autres coiffés d'un bonnet phrygien, ont envahi la pièce de tous côtés. À la tribune, un homme fait face aux assaillants en ouvrant sa chemise (on peut demander aux élèves la signification de ce geste) tandis qu'un autre s'enfuit par la fenêtre. Derrière la tribune est affichée au mur la *Déclaration des droits de l'homme* : nous sommes donc dans un bâtiment officiel. L'un des assaillants, à la tribune, brandit une affiche sur laquelle figure « Décret de mise hors la loi. La Convention... » : il s'agit donc d'une arrestation qui tourne mal, ordonnée par l'Assemblée.

Sans entrer dans les détails des affrontements politiques de la Convention, on peut rappeler aux élèves que la chute de Robespierre n'est pas le résultat d'un affrontement entre gens radicalement opposés dans leurs options politiques, mais au contraire de **déchirements internes** aux Montagnards au sujet de la Terreur, exacerbés depuis l'élimination des « factions » au printemps (les Hébertistes, puis les Dantonistes). La vague d'exécutions de Thermidor réduit à peu de choses la Montagne, mais lamine aussi la Commune. La « **légende noire** » de Robespierre est immédiatement organisée et répandue : elle légitime la vague

d'exécutions (une centaine en trois jours) et la réaction politique des mois suivants. La fin de la Terreur ne suit pas immédiatement l'élimination de Robespierre : si la plupart des prisonniers sont libérés dans les jours qui suivent, une véritable **épuration politique** se déroule pendant l'été et l'automne et mène à ce qu'on appelle la « Terreur blanche » l'hiver suivant. Mais si le mouvement populaire est frappé par cette « réaction thermidorienne » et les très nombreux actes de vengeance, la Convention n'en continue pas moins à réprimer les tentatives contre-révolutionnaires.

Salle 2.56 : Le Directoire

Cette salle présente le changement de régime avec l'avènement du Directoire et présente la figure du jeune général Bonaparte. La mode du directoire est évoquée grâce aux Figures des Incroyables et des Merveilleuses.

Un nouveau régime



François Bonnevilliers. "Sievès, membre du Directoire Exécutif... En grand costume", 1799.

Le changement de régime veut signifier la fin de la Terreur et de la Révolution. Une amnistie générale abolit toutes les poursuites judiciaires contre les personnes poursuivies pour des faits « relatifs à la Révolution » (sauf les royalistes insurgés de vendémiaire, trois mois plus tôt). Symboliquement, la place de la Révolution est rebaptisée place de la Concorde.

Dans la nouvelle constitution, les pouvoirs sont strictement séparés. Un corps législatif en deux assemblées, élues au suffrage censitaire indirect, est créé : Conseil des Cinq-Cents, qui propose les lois, et Conseil des Anciens (250 membres de plus de 40 ans), qui les vote. Le pouvoir exécutif est confié à un Directoire de cinq membres. Les Directeurs sont désignés par les Anciens sur une liste de dix candidats proposés par les Cinq-Cents. Chaque année, l'un d'eux est changé par tirage au sort. Ils n'ont aucun pouvoir sur

les assemblées. **Ce régime est donc une réaction à la période précédente** : il est fait pour empêcher une assemblée toute-puissante d'exercer un pouvoir dictatorial.

Pour mieux contrôler la population parisienne, le Directoire remplace le maire de Paris par un conseil de cinq membres. La ville est divisée en huit municipalités, ancêtres des futurs arrondissements.

Bonaparte

Bonaparte a conquis la gloire en Italie et est en train de conduire l'expédition d'Égypte. Il est, avec d'autres généraux républicains, un rempart du Directoire contre les tentatives de coup d'État. Son surnom de « général Vendémiaire » lui vient de la répression de l'insurrection du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) : il a fait tirer sur les insurgés qui cernaient la Convention, laissant environ 300 morts sur les marches de l'église Saint-Roch.

Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il organise un coup d'État contre le Directoire. Le lendemain, il est nommé Consul provisoire et, un mois plus tard, Premier consul.



Charles-Louis Corbet, buste de Napoléon Bonaparte, général. 1798.

Buste de Napoléon Bonaparte

Ce buste est l'un des premiers portraits de Bonaparte, qui apparaît ici grandeur nature, portant son uniforme de général. Le manteau drapé sur l'épaule évoque la tradition du **portrait d'apparat** : il sert à souligner la grandeur des princes et des souverains représentés dans des poses officielles ou héroïques. Ce buste en plâtre connaît un succès immédiat qui illustre la **popularité** du jeune général : de nombreuses copies en marbre et en bronze sont réalisées par la suite.

Incroyables et Merveilleuses

Les Incroyables et les Merveilleuses sont des noms qui désignent à la fois un courant de la mode sous le Directoire et le groupe social qui s'affichait ainsi, réunit par des intérêts économiques et politiques.

UNE MODE EXCENTRIQUE : il s'agit d'afficher sa richesse et une originalité qui se soucie peu du ridicule. Les femmes portent des robes aux tissus très légers, presque transparents, dont les drapés évoquent les tenues antiques. Ces robes trop légères sont dépourvues de poches, ce qui



Louis Darcis et Carle Vernet. *Les Merveilleuses*, 1797.

conduit à la mode des petits sacs à main, appelés « réticules ». Les chapeaux sont très encombrants. Les hommes arborent des redingotes courtes, la culotte aristocratique et des cravates volumineuses qui cachent entièrement le cou et une partie du visage. Ils se déplacent avec une canne, éventuellement une canne-épée, utilisée comme arme.



"Le Nouvel Incroyable ou l'oie à la mode", 1796-1799.

UN COURANT POLITIQUE REACTIONNAIRE : la répression politique après Thermidor laisse penser aux royalistes qu'ils ont désormais le champ libre. À l'origine de ce qu'on appelle la « Terreur blanche », beaucoup s'adonnent aux règlements de compte, voire à de véritables chasses à l'homme en pleine rue. Leurs victimes : les jacobins qui ont échappé à Thermidor et autres membres des sociétés populaires, les prêtres constitutionnels, les acheteurs de biens nationaux, etc. Pour l'anecdote, on peut expliquer que ces gens affectent de parler en supprimant les R pour ne pas prononcer la première lettre du mot honni de « révolution ». On les appelle donc « Inc'oyables », mais aussi « Muscadins ». Les Incroyables et les Merveilleuses ne sont cependant **pas**

tous royalistes : on trouve parmi eux une petite société nantie qui participe au nouveau pouvoir du Directoire. Cette « jeunesse dorée » mène une vie mondaine intense et voyante. Quelques personnalités en émergent, comme les « reines des Merveilleuses » que sont Madame Tallien et Joséphine de Beauharnais.

Bien entendu, ce courant si voyant suscite aussitôt ses caricatures.

Salle 2.57 : Naissance du patrimoine et réforme du temps et des mesures

Cette salle présente des changements culturels liés à la Révolution française, de la naissance du patrimoine au changement du système métrique et du temps duodécimal.

Vandalisme et naissances des musées

On peut voir dans cette salle des toiles d'Hubert Robert illustrant l'avènement des temps nouveaux qui se concrétise par **la destruction des symboles de l'Ancien Régime**, le saccage des églises et des châteaux. Ce **vandalisme** révolutionnaire est souvent spontané, mais encouragé aussi par les autorités. On se débarrasse des traces symboliques de la royauté. L'aspect pratique n'est pas absent de ces opérations : on récupère ainsi des **matériaux de construction**. Dans une ville aussi riche que Paris en bâtiments religieux, la destruction d'une partie d'entre eux prépare aussi le terrain aux futures opérations d'urbanisme du Premier Empire.

Le vandalisme n'empêche pas une prise de conscience, celle du **patrimoine**, d'une mémoire commune à sauvegarder, à l'origine de la **création des premiers musées**. Le jeune peintre Alexandre Lenoir fonde, en 1795, un **musée des monuments français**, "historique et chronologique, où l'on retrouve tous les âges de la sculpture française".



Hubert Robert, *La violation des caveaux des rois dans la basilique de Saint-Denis*, vers 1793.

Violation des caveaux de la Basilique Saint-Denis

Ce tableau montre la crypte de la basilique de Saint-Denis, éventrée pour ouvrir l'accès aux tombeaux royaux. Cet **éventrement spectaculaire** est surtout un artifice d'artiste destiné à montrer la nature du bâtiment : par cet énorme trou dans le sol, on comprend qu'on est dans une église. La lumière peut ainsi éclairer la scène qui se déroule en bas, dans un écrin de couleurs chaudes : l'ouverture des tombeaux de la nécropole royale. L'accent n'est pas mis sur les hommes, petits et occupés à ce qui semble une tâche routinière, sans ostentation. Le décor compte davantage, c'est lui le vrai sujet du tableau. Hubert Robert est un peintre de ruines, attentif à traduire leur charge mélancolique, en cela précurseur du romantisme.

Les nouvelles mesures



L. Labrousse, *Usage des nouvelles mesures*, 1800.

ANCIENNES ET NOUVELLES MESURES : Avant la Révolution, **les mesures en usage en France sont incroyablement diverses, et variables selon les lieux :** toise, pied, pouce, aune, setier, boisseau, pinte, livre, once, etc. La même appellation peut de surcroît recouvrir des réalités très différentes selon les localités : ainsi, la surface de l'arpent de Paris (34,19 ares) est inférieure à celle de l'arpent commun (42,21 ares). Cette complexité est une entrave à l'activité économique. **Les progrès scientifiques, avec l'introduction de la mesure, notamment par les travaux de Lavoisier en chimie, rendent nécessaire l'adoption d'un système de mesure universel et précis.** Sous l'Ancien Régime, plusieurs tentatives de simplification et d'uniformisation avaient déjà été faites, sans succès, et la réforme des poids et mesures est une des revendications les plus fréquemment exprimées dans les cahiers de doléances.

La Constituante confie en 1790 l'étude de l'unification du système de mesure à une commission de l'Académie des sciences. On y trouve Lagrange, Laplace et Monge pour la mécanique céleste, Borda pour la physique et les calculs de navigation, Lavoisier pour la chimie. **En mai 1793, l'Académie rend un rapport proposant d'adopter la dix-millionième partie du quart de l'arc de méridien terrestre comme longueur du « mètre »,** terme proposé par Borda et dérivé du grec *metron* (mesure). La loi du 1er août 1793 proclame l'adoption de la nouvelle mesure qui, associée à la division décimale, met en place **le système métrique.** Les nouvelles unités de mesure sont dénommées mètre, gravet (ensuite gramme) et cade (ensuite mètre cube). L'Académie des sciences est chargée de veiller à la construction des étalons. La mise en pratique du système métrique s'accompagne de la publication de nombreuses gravures pédagogiques pour familiariser la population avec les nouvelles mesures.

LA REFORME DE LA MESURE DU TEMPS En 1793, la mesure du temps est réformée, liée à celle du système métrique : l'objectif est d'adopter un **calendrier universel, rationnel, qui ne soit plus lié à la religion ou à la monarchie.**



Horloger Darlot, Pendule décimale et duodécimale, 1795.

Le nouveau calendrier compte 12 mois de 30 jours, divisés en 3 décades de 10 jours (primidi, duodi, etc.), symbole de l'égalité. Conçus par le poète **Fabre d'Églantine** et **André Thouin**, jardinier du Museum d'histoire naturelle, les noms des mois évoquent les saisons. À la fin de l'année, 5 ou 6 jours complémentaires comblent le décalage avec l'année solaire : les « sans-culottides » (dédiés au mouvement populaire). Les jours de l'année sont consacrés aux animaux, plantes, outils, pour remplacer les noms de saints.

<p>Mois d'automne (terminaison en -aire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vendémiaire (22 septembre - 21 octobre) : période des vendanges • Brumaire (22 octobre - 20 novembre) : période des brumes et des brouillards • Frimaire (21 novembre - 20 décembre) : période des froids (frimas) 	<p>Mois d'hiver (terminaison en -ose) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nivôse (21 décembre - 19 janvier) : période de la neige • Pluviôse (20 janvier - 18 février) : période des pluies • Ventôse (19 février - 20 mars) : période des vents
<p>Mois du printemps (terminaison en -al) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Germinal (21 mars - 19 avril) : période de la germination • Floréal (20 avril - 19 mai) : période des fleurs • Prairial (20 mai - 18 juin) : période des prairies 	<p>Mois d'été (terminaison en -idor) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Messidor (19 juin - 18 juillet) : période des moissons • Thermidor (19 juillet - 17 août) : période des chaleurs • Fructidor (18 août - 16 septembre) : période des fruits

Le **temps décimal** est officiellement introduit en France par le décret du 4 frimaire an II (24 novembre 1793) : « Le jour, de minuit à minuit, est divisé en dix parties ou heures, chaque partie en dix autres, ainsi de suite jusqu'à la plus petite portion commensurable de la durée. La centième partie de l'heure est appelée *minute décimale* ; la centième partie de la minute est appelée *seconde décimale* ». La division décimale de la journée n'est jamais appliquée et abolie en 1795. La période finalement très courte d'existence de la mesure décimale du temps explique que les **horloges décimales soient des pièces rares**. Ce sont pour la plupart des « horloges-squelettes », c'est-à-dire que les rouages sont apparents. Ce sont des pièces décoratives raffinées.

Outils de transformation des mentalités, le calendrier républicain et la mesure décimale du temps ne parviennent pas à s'imposer. On peut s'interroger sur les raisons de cet échec, alors que le système métrique, lui, s'est finalement très largement généralisé dans le monde.

Cette réflexion peut aussi être l'occasion d'un travail transversal avec les mathématiques pour saisir les difficultés ou l'intérêt respectifs des systèmes en base 12 et en base 10.

Activités pédagogiques

LA GALERIE DE PORTRAITS

Le musée est riche en portraits de personnages importants de la Révolution française en tableaux ou sculptures. Cette activité a pour objectif de conduire les élèves à les identifier et les reconnaître de façon ludique. On notera que **ça manque de femmes**. On peut faire émettre aux élèves des hypothèses sur les raisons de cette absence. Longue, cette activité peut être divisée pour plusieurs petits groupes.

- **Liste des personnages : Mirabeau, Bailly, Danton, Desmoulins, Robespierre, Marat, Le Peletier, La Fayette, Bonaparte.**
- **L'un d'entre eux a un rapport particulier avec le musée : il était chez lui ici, dans l'hôtel particulier qui abrite aujourd'hui les salles de la Révolution. Lequel ?**

1 - Souvent comparé à un colosse ou à un taureau à cause de sa corpulence et de son cou épais, il a les yeux bleus et la bouche épaisse. Il porte une perruque poudrée. Membre du club des Jacobins et du Comité de Salut Public, il participe à l'instauration de la Terreur. Mais ses critiques le rendent suspect : considéré comme trop modéré, il est arrêté, condamné et exécuté en avril 1794, à 35 ans.

C'est :

Salle :

2 – Il a un visage épais et grêlé aux lèvres fines. Issu d'une famille noble mais député du tiers état, il est l'un des personnages les plus marquants des débuts de la Révolution. Grand orateur, il bénéficie d'un prestige considérable. Révolutionnaire, mais partisan de la monarchie constitutionnelle, il mène très tôt un double-jeu en servant secrètement le roi. Il meurt brutalement de maladie en 1791, à 42 ans. Son immense popularité lui vaut des funérailles nationales au Panthéon. Mais son corps en est retiré quand les preuves de son double-jeu sont découvertes.

C'est :

Salle :

3 – Il a le teint pâle et les yeux verts, le visage fin surmonté d'une perruque poudrée. Il est toujours vêtu avec élégance. Avocat, député du tiers état, il devient célèbre pour son intransigeance sur les idéaux révolutionnaires et son honnêteté : on le surnomme *l'Incorruptible*. Malgré son opposition à la peine de mort, il vote la mort du roi. Puis, membre du Comité de Salut Public, il participe à l'instauration de la Terreur. Il fait même exécuter ses anciens amis devenus opposants. À son tour mis en minorité, il est arrêté le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) et exécuté le lendemain, à 36 ans.

C'est :

Salle :

4 - Il a un visage assez fin au nez busqué, les cheveux longs et bruns. Avocat, il se lance dans le journalisme au début de la Révolution. Devenu l'un des plus célèbres journalistes patriotes, il est élu député à la Convention où il siège avec les Montagnards. Mais il critique la Terreur. Considéré comme suspect, il est arrêté, condamné et exécuté en 1794, à 34 ans.

C'est :

Salle :

5 - Brun, ses yeux marrons un peu tombants et ses traits marqués lui donnent un air morose ou triste. Il porte souvent un fichu blanc autour de la tête. Médecin, il se lance dans le journalisme au début de la Révolution. Son journal s'intitule « l'Ami du peuple » et illustre ses idées radicales. Très proche des sans-culottes, sa popularité est immense. Élu à la Convention, il siège avec les Montagnards. Il est assassiné dans son bain le 13 juillet 1793 par Charlotte Corday, à 50 ans. Célébré comme un héros national, il reçoit des funérailles grandioses.

C'est :

Salle :

6 - Il a un visage fin avec un grand nez, des yeux bleus. Aristocrate, il s'enthousiasme pourtant pour la Révolution : député de la noblesse, c'est lui qui propose l'abolition des titres de noblesse. Il devient président de l'Assemblée constituante. Élu ensuite à la Convention, il siège avec les Montagnards. Opposant à la peine de mort, il vote pourtant la mort du roi. Il est assassiné par un ancien garde du roi le soir même, le 20 janvier 1793, à 32 ans. Considéré comme un traître par beaucoup de nobles, mais comme un héros par les révolutionnaires, il reçoit des funérailles nationales.

C'est :

Salle :

7 - Grand et mince, sanglé dans son uniforme de la garde nationale, il a les yeux sombres et porte la perruque poudrée. Aristocrate libéral, il a joué un grand rôle dans la guerre d'Indépendance américaine, d'où il est revenu en héros. Il s'enthousiasme pour la Révolution. Il est élu à la tête de la garde nationale au lendemain de la prise de la Bastille. Il organise la fête de la Fédération. Il est alors surnommé « le héros des deux mondes ». Mais la fusillade du Champ de Mars le 17 juillet 1791 entraîne la fin de sa popularité. Partisan d'une monarchie constitutionnelle, déclaré « traître à la nation », il émigre en 1792. Prisonnier plusieurs années des Prussiens, il rentre en France en 1800 et se retire sur ses terres pendant l'Empire. Rallié à la Restauration, mais toujours partisan des idées libérales, il est déçu par les derniers Bourbons. Il meurt de maladie en 1834, à 76 ans.

C'est :

Salle :

8 - Il a un visage étroit, les yeux rapprochés et le nez très long. Mathématicien et astronome, député du tiers état de Paris, il est élu président de l'Assemblée constituante le 17 juin 1789, et maire de Paris au lendemain de la prise de la Bastille. Mais sa popularité s'écroule avec la fusillade du Champ de Mars le 17 juillet 1791, qu'il a ordonnée. Arrêté en juillet 1793, il est jugé en novembre. Il est exécuté le 12 novembre 1793, à 57 ans.

C'est :

Salle :

9 - Le regard un peu triste, les cheveux mi- longs retombant sur son front, il porte un uniforme à large col. Une carrière militaire fulgurante le propulse vers la gloire après les campagnes d'Italie et d'Égypte. Sous le Directoire, il protège le régime contre plusieurs tentatives de coup d'État, mais c'est finalement lui-même qui prend le pouvoir le 18 brumaire an VIII.

C'est :

Salle :

COMPRENDRE LES IMAGES REVOLUTIONNAIRES

Ce personnage est un :
Je le reconnais à :

Ce personnage est un :
Je le reconnais à :

Ce personnage est un :
Je le reconnais à :

Que font les animaux ?



Révolution

française. Ancien

Régime. Caricature sur les Trois-Ordres : Le Tiers-Etat portant sur son dos le Clergé et la Noblesse. 1789. CARG023829.

Le titre est :

Je suppose que ça signifie :

À mon avis, cette gravure signifie que :

Ce personnage est :
Je le reconnais à :

Ce personnage est :
Je le reconnais à :

Ce personnage est :
Je le reconnais à :



Révolution française. Ancien Régime. Caricature sur les Trois-Ordres en femmes : Le Tiers-Etat portant sur son dos le Clergé et la Noblesse. 1789.

Le titre est :

Je suppose que ça signifie :

À mon avis, cette gravure signifie que :

LA PRISE DE LA BASTILLE ET LA FIN DE L'ANCIEN REGIME -

Ces deux personnages sont :
Je le devine car :
Ils s'enfuient car :

Ce personnage est :
Je le devine car :

Ce bâtiment est :
Il symbolise :



Destruction de la Bastille après la Victoire remportée sur les ennemis de la Liberté le 14 juillet 1789. Anonyme, 1789.

CARG024019.

Ce personnage représente :
Je le devine car :

Ces éléments sont :
Je pense qu'ils représentent :

LES SYMBOLES REVOLUTIONNAIRES

C'est un :
Il représente :

C'est une :
Elle représente :

Cette arme est une :
Elle symbolise :



Cette armée en déroute représente :

Cet arbre représente :

CRITIQUE SOCIALE SOUS LE DIRECTOIRE

Je décris ces deux personnages :

Ces deux personnages semblent :

À mon avis c'est parce que :

Je devine s'ils sont riches ou
pauvres :

Je pense que ce personnage est un :



« Ce que j'étais - ce que je suis - ce que je devrais être ». 1797. CARG009002

Je comprends que le titre de la gravure est :

J'adapte mon interprétation des personnages en m'aidant de ce titre :

À gauche l'homme est en réalité un :

Au milieu l'homme est en réalité :

À droite l'homme est en réalité :

Je comprends que cette gravure reproche à certaines personnes de :

Bibliographie

- Catalogue de l'exposition « La famille royale à Paris, de l'histoire à la légende », Paris-Musées, 1993.
- Catalogue de l'exposition « Au temps des Merveilleuses, la société parisienne sous le Directoire et le Consulat », Paris-Musées, 2005.
- Biard M., Bourdin Ph., Marzagalli S. *Révolution, Consulat et Empire, 1789-1815*, collection Histoire de France, dir. Joël Cornette, Belin, 2009. 715p.
- Chappey J.-L., Gainot B., Mazeau G., Régent F. et Serna P., *Pour quoi faire la Révolution*, Agone, 2012. 200p.
- Martin J.-C., *La Révolution française*, Le Cavalier Bleu, coll. « Idées reçues », 2008. 126 p.
- Martin J.-C., *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2012. 640 p.
- Bocher H. *Démolir la Bastille. L'édification d'un lieu de mémoire*, Vendémiaire, 2012. 224 p.
- Burstin H. *L'invention du sans-culotte. Regard sur le Paris révolutionnaire*. Paris, Odile Jacob, 2005. 233 p.
- Caron J.-C. (dir.), *Paris, l'insurrection capitale*, Champ Vallon, 2014. 263 p.